

Intoxications aux produits ménagers

Données du Centre Anti Poison et de Pharmacovigilance du Maroc (1992-2008)

Gh.Jalal¹, M.Windy¹, N.Rhalem¹, R.Soulaymani¹

1- Centre Anti Poison et de Pharmacovigilance du Maroc, Rue Lamdelel Cherkaoui BP 6671 Rabat/ Maroc

Introduction : La gravité des intoxications dues aux produits ménagers est très variable et dépend de la composition du produit surtout de son caractère caustique. Les déboucheurs de canalisation, l'eau de Javel concentrée ou les sels pour lave-vaisselle, sont responsables d'accidents très graves et peuvent mettre en jeu le pronostic vital et nécessiter une conduite à tenir spécifique.

Matériel et Méthodes : Il s'agit d'une étude rétrospective de tous les cas d'intoxication par les produits ménagers recueillis au niveau de l'unité de l'information toxicologique du Centre Anti Poison et de Pharmacovigilance du Maroc entre janvier 1992 et octobre 2008. L'analyse a consisté à faire une étude descriptive globale des cas d'intoxication portant sur l'âge, le sexe, les circonstances, le traitement, l'évolution et les produits en cause.

Résultats : Au total 1482 cas d'intoxication par produits ménagers ont été colligés, ce qui représente 7 % de l'ensemble des intoxications aiguës reçues au CAPM durant la même période.

L'âge moyen des intoxiqués était de 11.5 ± 13 avec des extrêmes d'âge allant de 3 mois à 80 ans. La tranche d'âge la plus touchée était de 1 à 4 (48 %). Le sexe ratio m/f était de 1.1.

L'intoxication s'était produite le plus souvent à domicile dans 98 % des cas.

La voie d'intoxication la plus retrouvée était la voie orale avec 87% des cas suivie par la voie respiratoire avec 6% des cas.

Le produit ménager le plus incriminé était l'eau de javel avec 702 cas soit 69 % suivi par les détergents 244 cas (15.7%) et les détartrants 184 cas (9.3 %) dont 157 cas d'intoxication par l'esprit de sel.

La circonstance accidentelle a été retrouvée dans 84 % des cas. Suicidaire dans 4.7%.

La symptomatologie était dominée par les signes digestifs (88.5 %).

L'évolution était favorable dans 80 % des cas, des séquelles dans 3% des cas, toutefois 6 cas de décès ont été signalés (0.4%) des cas

Conclusion : L'enfant est attiré par des produits aux emballages, aux formes et aux couleurs attrayantes. Les produits ménagers répondent à cette définition. Ils sont responsables du plus grand nombre d'intoxications d'origine accidentelle d'où la nécessité des moyens préventifs.